

Valoriser son offre : construire ses prix avec méthode

Contexte : Cet atelier propose aux structures associatives une réflexion sur la politique tarifaire comme levier stratégique. L'intervenante mobilisera une approche qui articule enjeux économiques, lisibilité de l'offre et cohérence avec les valeurs de l'organisation.

Objectifs pédagogiques

- Situer la tarification au croisement de la mission sociale et de la logique économique
- Maîtriser les bases du calcul économique pour construire des prix justifiés
- Adapter sa tarification à la diversité des bénéficiaires et des offres
- Articuler mission sociale, marché et équilibre économique dans une stratégie cohérente
- Consolider ses apprentissages et préparer la mise en œuvre de sa stratégie de tarification

Programme :

Matin : spécificité du modèle économique associatif, leviers et contraintes de la tarification, objectifs poursuivis à travers la tarification, coûts directs, indirects et coûts complets, impact du bénévolat, des subventions et des coûts cachés, valorisation des contributions non monétaires, seuil de rentabilité.

Après-midi : Comprendre la segmentation (adhérents, grand public, partenaires, publics fragiles, mécènes...). Approches tarifaires (tarifs solidaires, participatifs, progressifs, différenciés, conditions de paiement)

Méthodes pédagogiques : Les méthodes sont dynamiques, participatives, interactives (travail en binôme, études de cas, jeux de rôle, travail en sous-groupe, feed-back croisé, quizz, ...)

Les participants sont invités à venir avec des cas concrets

Publics : Elus administrateurs, salariés, bénévoles non élus, en charge du développement des ressources, de la gestion financière, de la gestion des activités et projets

Prérequis : Cet atelier est destiné aux structures ayant une offre existante ou en cours de formalisation, et souhaitant mieux maîtriser leur tarification. Une connaissance de base de son modèle économique et de ses coûts est recommandée pour tirer pleinement profit de la session.

Modalités pratiques :

Jeudi 12 février 2026 de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00 à Saint-Germain-en-Laye
Groupe de 6 à 12 personnes maximum.

Cabinet assurant l'atelier collectif : Athlane Consult